

gèrent donc ceux qui se soumettraient au prix des bourgeois ; des menaces ils en vinrent aux mains ; et sans ajouter une foi entière aux bruits évidemment exagérés de la mort de plusieurs ouvriers, il paraît certain que le sang a coulé, et que les mutins, forts de quinze cents hommes, la plupart armés, étaient assez menaçans pour déterminer les magistrats de Montréal à envoyer contre eux les troupes de la ville. Plusieurs compagnies partirent en effet samedi au commencement de la nuit. Mais à leur arrivée l'émeute était apaisée, et une compagnie reprit le chemin de sa garnison le jour même ; l'autre compagnie devait stationner quelque temps à Lachine pour maintenir et consolider le bon ordre. Malgré la présence des troupes la tranquillité ne dura pas longtemps. Le dimanche une nouvelle collision eut lieu, nous assure-t-on, à la suite de laquelle plusieurs hommes dangereusement blessés auraient été amenés à l'hôpital de cette ville, et un certain nombre des plus mutins auraient été faits prisonniers. L'armement universel de ces ouvriers, en apparence pauvres, fait en ce moment le sujet de singuliers commentaires. Nous attendrons de plus amples informations avant d'en parler. On dit que l'ordre est rétabli aujourd'hui ; mais pour combien de temps ?

P. S.—Au moment de mettre sous presse, un Mousieur Irlandais des plus respectables nous assure qu'il n'y a de vrai dans les rapports qui nous ont été faits que le haut mécontentement des ouvriers, et l'arrestation de 18 d'entre eux.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—Sa Sainteté a désigné nommer le cardinal Mario Mattei secrétaire pour les affaires d'Etat intérieure, protecteur du chapitre du Saint-Venance de Camerino, et directeur des travaux de restauration de l'église dédiée sous le vocable de ce saint martyr.

—Sa Sainteté a désigné admettre Mgr. Cyrille Almeida e Brea, archevêque de Saint-Jacques de Cuba, au nombre des prélats domestiques et évêques assistants au trône pontifical.

FRANCE.

—MM. les archevêques et évêques présens à Paris et M. l'Internonce apostolique ont assisté, le jour de Noël, dans la métropole, à la grand messe exécutée en plain-chant. M. l'Archevêque a officié pontificalement. Les fidèles remplissaient non-seulement les nef, mais les galeries supérieures. On remarquait la messe et affluence dans toutes les églises.

—Mgr. Edouard Barron avait entendu parler en Amérique de l'établissement d'un nouvel institut, formé en France sous le titre de Congrégation du Sacré-Cœur de Marie pour la conversion des Noirs. En passant à Paris, lorsqu'il se rendait à Rome, il prit, mais sans succès, des renseignemens sur cet institut, où il espérait trouver d'autres auxiliaires pour la mission de Guinée. A son retour de Rome, le prélat a été plus heureux. Il vint de célébrer les saints mystères à l'autel de Marie, dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires, et de se consacrer, ainsi que la mission des Deux-Guinées et de Sierra-Léone, au Cœur Immaculé de la sainte Vierge, lorsque les renseignemens qu'il désirait lui furent communiqués. Il a pu s'entendre avec le pieux fondateur de l'institut, M. l'abbé Lieberman, qui habite La Neuville, près Amiens, et nous avons lieu de croire que plusieurs prêtres de la Congrégation du Sacré-Cœur pour la conversion des Noirs iront seconder Mgr. Barron dans ses travaux apostoliques.

Des religieux de l'ordre de Saint-François, d'Italie, des ecclésiastiques irlandais, et des catéchistes luïques, se sont mis également à la disposition du zélé prélat.

Les difficultés qu'oppose le climat n'arrête pas l'ardeur des missionnaires. Ils brûlent du désir de gagner à Jésus-Christ ces pauvres Noirs, réduits à une telle dégradation morale, qu'ils sont constamment dans un état complet de nudité. Quelques-uns seulement se ceignent les reins d'une toile, lorsqu'ils vont négocier avec les Européens sur les vaisseaux que le commerce attire dans leurs parages. Ces noirs sont, d'ailleurs, enclins au vol. Du reste, ils sont fort doux, et l'on peut fonder sur leurs bonnes dispositions des espérances pour leur conversion.

Nous avons vu un catéchisme composé dans leur langue, et qui contient les premières notions de la religion chrétienne.

En même temps qu'on travaillera à éclairer leur esprit et à réformer leurs mœurs, on s'occupera de les initier aux arts les plus nécessaires. Un moulin, des charrues et d'autres instrumens aratoires seront embarqués pour les Deux-Guinées.

—Sur la demande réitérée de Mgr. Donnet, le ministre des cultes vient d'accorder 150,000 fr., payables en plusieurs annuités, pour réparer la cathédrale de Bordeaux. Une part assez notable de ces fonds est destinée aux grosses réparations de la partie latérale de l'édifice, à l'endroit où doit être placé le mausolée du Cardinal de Cheverus.

—Depuis longtemps, dit un correspondant de l'Union catholique, les prêtres de la congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, plus généralement connus sous le nom de prêtres de Picpus, société dont les missionnaires sont répandus dans les archipels de Gambier, de Tahiti, de Sandwich et

des Marquises, sentaient le besoin d'un moyen de transport qui les mit à même de visiter les divers peuples confiés à leur zèle, et de leur porter les secours spirituels et temporels qu'ils savaient leur être nécessaires. L'œuvre de la Propagation de la Foi accéda aux demandes qui lui furent présentées par Mgr. Rouhouse, évêque de Nilopolis et vicaire apostolique de l'Océanie Orientale, et ce prélat pria M. M. du Hausseille, armateurs de Saint-Malo, de surveiller la construction du navire qui devait le ramener au milieu de ces chers néophytes.

Il y a quelques temps, l'armement du vaisseau touchait à sa fin. Sept missionnaires, sept cathéchistes et dix religieuses qu'il devait recevoir se trouvaient depuis quelques semaines réunis à Saint-Servan. Les missionnaires et les cathéchistes attendaient le moment du départ chez l'aumônier des dames des Sacrés-Cœurs, qui possédait dans cette ville un vaste établissement. Les dix religieuses qui devaient partir par le brick étaient descendues chez ces dames. Sept d'entre elles se rendent dans l'archipel des Sandwich pour s'y adonner à l'instruction de la jeunesse ; les trois autres doivent rester en Chili, où se trouvent déjà deux établissemens dirigés par des religieuses de cette même congrégation.

La fête de l'Immaculée Conception parut d'un heureux augure pour la bénédiction d'un navire destiné à porter dans l'Océanie des missionnaires, des cathéchistes et des religieuses consacrées aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie. Le digne curé de Saint-Malo voulut donner à cette cérémonie une solennité toute particulière : il invita Mgr. de Nilopolis à chanter la messe et voulut qu'il fût assisté par les missionnaires qui allaient l'accompagner ; il invita également Mgr. de Calcédoine, qui devait faire la bénédiction du navire, à adresser, après l'Evangile, quelques paroles d'édification à l'assistance nombreuse qui se trouvait réunie dans le lieu saint. Le prélat recommanda avec attention aux prières des fidèles et le vicaire apostolique et tous ceux qui devaient s'embarquer avec lui.

A l'issue de la grand messe, M. l'archevêque de Calcédoine et M. l'évêque de Nilopolis, précédés d'un nombreux clergé, se rendirent processionnellement au navire qui avait été pavoisé dès le matin. Les vaisseaux du port avaient également arboré leurs pavillons. Les quais, les remparts étaient couverts d'une foule nombreuse. Le brick qui allait être béni portait en tête du grand mât une longue flamme aux chiffres de Marie et de Joseph ; on distinguait parmi les pavillons celui des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, et celui qui par les clefs et la tiare pontificale, rappelait la nacelle de Pierre.

La bénédiction terminée, *Pater noster stella* fut entonné, et on revint processionnellement à l'ancienne cathédrale de Saint-Malo, où la bénédiction pontificale, donnée par M. l'archevêque de Calcédoine, termina cette intéressante cérémonie.

Le brick le *Marie-Joseph* se mit en rade le jour de la translation de Notre-Dame-de-Lorette, et leva l'ancre le 13 décembre. Tous ceux qui étaient à son bord, à l'exception de l'équipage, appartenaient à la congrégation de Picpus.

—M. le curé de La Chapelle Saint-Sauveur écrit à l'*Univers*, sous la date du 23 décembre :

« Encore un nouveau trait de la miséricorde de Dieu, dû à l'intercession du vénérable dom Gaspard de Buffalo.

« J'ai dans ma paroisse une jeune personne âgée de vingt ans, nommée Jeanne Goupil, qui depuis six ans était tourmentée d'une maladie cruelle. Depuis quatorze mois elle ne quittait pas le lit. Elle avait subi les opérations les plus douloureuses, sans aucun succès. Les médecins venaient de déclarer qu'elle n'avait plus que pour quelques jours de vie.

« Je vais la voir, je lui lis les articles de votre journal qui rapportent les guérisons de Nire et de Plombières. Une neuvaine est résolue et fixée au 21 de ce mois. La veille, la malade est plus mal que de coutume ; depuis minuit jusqu'au matin suivant, elle n'a plus de pouls, plus de connaissance ; on la croit morte. A sept heures et demie commence la neuvaine : en ce moment elle recouvre ses forces ; à huit heures et demie, elle reçoit la sainte communion, demande ses habits, s'en revêt, se lève seule et dit ne plus éprouver la moindre douleur, et cela en présence d'une douzaine de personnes. Hier, 22, elle s'est levée à six heures, après un sommeil paisible, et s'est livrée au travail jusqu'à neuf heures du soir. Ce matin, malgré le mauvais état des chemins, le mauvais temps et la distance de deux kilomètres, (1) elle a voulu venir remercier Dieu à l'église. Elle y était rendue à sept heures : elle a entendu les deux messes et reçu la sainte communion. Il ne m'appartient point de qualifier ce fait, il est positif et fait sensation dans ma paroisse. J'attends le rapport des médecins ; je viens de leur écrire à ce sujet. Mon intention est d'en dresser avec eux le procès-verbal et de l'envoyer à Mgr. l'évêque de Nantes.

Agréez, etc.

PIQUET, curé.

—Le *Moniteur* publie un discours prononcé par le préfet de la Seine, le 24 décembre, dans la séance des notables commerçans, réunis au palais de la Bourse pour l'élection des nouveaux membres de la chambre du commer-

(1) Pour la dernière fois nous allons indiquer la valeur comparative des mesures linéaires, dont les noms sont employés par les journaux français. La base de cette mesure est le mètre, dix millièmes partie du quart du méridien terrestre, ou 36 pouces, 11 lignes, 296 millièmes de ligne (mesure française). On l'évalue communément à 3 pieds. Il s'emploie pour mesurer les surfaces, et remplace le pied, etc. Il se divise par fractions décimales. Le kilomètre se compose de mille mètres, comme son nom l'indique, et sert à mesurer les distances ; il remplace la mesure de lieue, et forme la 5me partie de la lieue marine. Ainsi les deux kilomètres, dont il est ici question, ne font pas tout-à-fait une demi-lieue marine, la plus longue de toutes, puisqu'elle contient 2,864 toises, et que la lieue de poste n'en contient que 2,000.